

SAINT-VIVIEN



INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

nombre de places limité

Apportez
vos verres et
couverts

Nom, Prénom du Référent :

REPAS gratuits pour les Vivianais et les - de 12 ans :pers

REPAS payants pour les non-résidents :

Nombre de personnes : X 5 € =

BOISSONS payantes 5€ la bouteille :

de rouge de rosé de bière

INSCRIPTION À REMETTRE EN MAIRIE

★ AVANT LE 3 JUILLET 2026 ★

Règlement en espèces ou par chèque
à l'ordre du Trésor Public

(non remboursable)